



## Reconnaître l'Etat palestinien en septembre prochain : une erreur !

Par [Daniel Vanhove](#)

Mondialisation.ca, 05 mai 2011

5 mai 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)



### *Le territoire palestinien dans l'histoire*

Comment peut-on se réjouir voire adhérer aujourd'hui à la reconnaissance prochaine de l'Etat croupion palestinien !? Cela me paraît invraisemblable.

Depuis plusieurs mois, l'actuel et non élu gouvernement palestinien de Cisjordanie emmené par son 1er ministre, l'affairiste Salam Fayyad, se démène au niveau international pour que soit reconnu l'Etat palestinien lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain. Et plusieurs pays ont déjà emboîté le pas dans ce sens.

Cela me paraît une manière quelque peu commode de se débarrasser de cet incessant conflit, et au-delà des bonnes intentions que semble traduire une telle approbation, c'est une tentative de liquider cedossier empoisonné à peu de frais. Outre la légitime aspiration et le fait bien compréhensible que cet Etat soit enfin reconnu par l'ensemble de la Communauté internationale et admis comme nation au sein de l'ONU, de quel Etat parle-t-on ? De « l'archipel » actuel, tel que l'illustre la carte publiée par Le Monde Diplomatique en avril 2009 ?

Pour rappel : depuis la création de l'Etat israélien et ses détestables pratiques visant à repousser ses frontières sous de fallacieux prétextes idéologiques et sécuritaires, le dépeçage systématique du territoire palestinien par l'implantation de colonies est considéré comme un « crime de guerre » par la Cour pénale internationale. Et de la Palestine historique, il ne reste guère qu'environ 15% morcelés de son territoire, à l'image des bantoustans de l'Afrique du Sud de l'époque - sans parler du mouiroir de Gaza où s'entasse une population asphyxiée par l'un des pires blocus mis en place par l'occupant et régulièrement ciblée par sa machine de guerre.

Dès lors, même si ce projet d'Etat stipule que c'est à l'intérieur des frontières de 1967, avaliser un Etat palestinien aujourd'hui, c'est :

- sans le dire, participer à un déroulement de faits inacceptables ;
- entériner le Mur de séparation qui pénètre profondément en terres palestiniennes ;
- admettre une partie de la colonisation dont celle de Jérusalem-Est qui est une annexion de facto de la ville, pourtant décrétée capitale du futur Etat;
- accepter que jamais les réfugiés ne pourront revenir chez eux, à savoir en terres conquises, comme le garantit pourtant la Résolution 194 des Nations-Unies adoptée le 11 décembre 1948 ;
- avaliser la politique raciste d'apartheid par l'occupant sur l'occupé ;
- se plier à la loi militaire qui prévaut dans toutes les interventions israéliennes et dans la politique mise en place par les différents gouvernements qui se succèdent à la Knesset ;
- bafouer le souvenir des martyrs qui ont payé de leur vie la défense de leur terre ;
- tenter de liquider une fois pour toutes la résistance à travers ses mouvements divers ;
- mais c'est surtout, accepter le découpage opéré après la guerre occidentale de '39-45, où pour se dédouaner de l'horreur qu'ils avaient infligée aux juifs, les pays vainqueurs ont imposé au peuple palestinien sans même demander l'avis de ses représentants, de payer leur ardoise finale en partageant le pays au profit des juifs fuyant l'Europe antisémite...

Ainsi, croire béatement que l'annonce officielle de la proclamation d'un vague Etat palestinien aurait pour conséquence le règlement des multiples contentieux qui existent entre les occupants et les occupés est un leurre de plus dans une situation où les mirages tiennent depuis longtemps lieu de réalité. Quantité de décrets, résolutions, et lois internationales des plus officielles n'ont jamais rien changé à la donne : les différents gouvernements israéliens ne s'en embarrassent pas, optant plutôt sur la bien connue loi du plus fort, seule réalité qui préside au cours des choses, comme chacun peut le voir au quotidien à condition de quitter toute analyse idéologique du cours de l'Histoire. Et en-dehors de quelques vagues protestations, aucun des pays ayant confirmé son soutien à la reconnaissance prochaine de cet Etat palestinien n'a jamais rien fait de concret pour intimor à Israël l'arrêt de ses exactions répétées afin de le contraindre à respecter le Droit international. Depuis toujours, le gouvernement israélien ment, vole, agresse, emprisonne, mutilé, tue, et s'approprié ce qui ne lui appartient pas, impunément, au vu et au su de tout le monde : à part quelques timides indignations, personne ne bouge. Au contraire, chacun à leur manière les USA et l'UE soutiennent ! Par ailleurs, à l'annonce de l'accord récent de réconciliation entre le Fatah et le Hamas - qui reste encore à mettre en place sur le terrain avant de s'en réjouir - les dernières réactions des responsables israéliens indiquent, s'il en était encore besoin, que si certaines choses évoluent dans le courant qui anime les sociétés arabes de la région, il en est une qui ne bouge pas : c'est la position intransigeante d'Israël, figée, momifiée et arc-boutée sur les certitudes de sa toute puissance.

Tout ce qui ne rappelle pas inlassablement cette sinistre réalité quotidienne participe au leurre auquel aucun militant de cette cause ne peut participer. Et il faut dire et répéter que la création de l'Etat sioniste comme réparation de nos crimes odieux perpétrés à l'encontre

de la communauté juive pendant les années de guerre '39-45 est une ardoise qui ne peut être payée par la population de Palestine, sans son accord explicite et clairement formulé. Quelle qu'en soit la raison, quel pays d'entre les nôtres, accepterait-il que l'on procède à la partition d'une partie majeure de son territoire sans même être consulté sur la question, pour solder un conflit qui ne le concerne pas !? Ce que nous ne pouvons tolérer pour nous ne peut être imposé à d'autres, sinon par ce subterfuge du deux-poids deux-mesures dans la loi du plus fort et qui n'a décidément rien à voir avec une quelconque justice.

Suite aux chamboulements auxquels on assiste en pays arabes depuis le début d'année, le moins que l'on puisse exiger de la Communauté internationale ainsi nommée, soit qu'elle revoie sa copie d'antan et se tourne vers les premiers concernés, à savoir le peuple palestinien pour connaître son avis sur une question d'une telle importance. A l'époque actuelle, informés et outillés comme nous le sommes, revisitant l'Histoire à la moindre occasion afin d'en corriger si possible les erreurs, prônant de plus en plus une démocratie participative, et suite aux soulèvements populaires arabes qui vont indubitablement modifier les équilibres de la région, en lieu et place de cette annonce inadéquate défendue par le 1er ministre palestinien actuel et relayée par nombre d'intervenants -dont certains sont surtout soucieux, en ces temps chahutés, de préserver ce qui peut encore l'être de l'entité sioniste - il serait peut-être plus utile de se demander si la première chose à faire ne serait pas une remise à plat de ce sinistre dépeçage dont on mesure les funestes conséquences chaque jour depuis plus de 63 ans. Et plutôt que de claironner aux vents l'annonce d'un énième Etat palestinien mort-né, pourquoi ne pas proposer un grand référendum à tous les citoyens palestiniens, présents et exilés, pour connaître leur avis sur la question : faut-il scinder le pays et reconnaître l'Etat israélien dans des frontières à confirmer ou faut-il revenir à la Palestine historique où tous les habitants seraient les bienvenus, quelle que soit leur origine, leur religion ou leur appartenance philosophique, à l'instar de tout Etat démocratique moderne digne de ce nom ? Cela n'a que trop tardé et ce n'est qu'après le résultat d'un tel référendum que l'on pourrait s'orienter vers la proclamation d'un Etat palestinien dont les contours seront bien la traduction de la volonté de sa population. C'est effectivement une rare occasion à ne manquer sous aucun mauvais prétexte : « maintenant ou jamais » comme d'aucuns l'affirment !

*Daniel Vanhove*

*Observateur civil*

*Auteur*

*05.05.11*

*Daniel Vanhove -Observateur civil, Auteur de La Démocratie Mensonge - 2008 - Ed. Marco Pietteur - coll. Oser Dire.*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Daniel Vanhove](#), Mondialisation.ca, 2011

## A propos :

Daniel Vanhove, France / Belgique : observateur civil I en Palestine 2001 - 2004. Il est l'auteur de plusieurs livres : co-auteur de "Retour de Palestine", 2002 - Ed. Vista ; "Si vous détruisez nos maisons, vous ne détruisez pas nos âmes", 2004 (Préface de Ilan Halevi - Ed. M. Pietteur) ; co-concepteur du DVD "Au bord de la mort, nous cultivons l'espoir", Témoignages in situ accompagnant le livre, La Démocratie Mensonge, 2008 - Ed. Marco Pietteur - coll. Oser Dire. Administrateur du blog Mouvement Citoyen Palestine (MCP).

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)